

1989

Breuer & Freud : une évaluation réactualisée

Amine A. Azar

Source

AMINE A. AZAR * : *Breuer & Freud : une évaluation réactualisée*, in *Les Temps Modernes*, 45^e année, novembre 1989, n° 520, pp. 104-118.

La pagination originale est reprise dans le texte dans un cartouche. Reproduction à l'identique, hormis les coquilles.

Cette étude ne tient pas compte des recherches d'Albrecht Hirschmüller dont le maître-livre n'a été disponible en anglais, dans une version révisée, qu'au moment où j'achevais cette étude ; et, en traduction française, que deux ans plus tard (1991). L'édition allemande originale remonte à 1978, mais elle m'avait échappé. Certes, le point de vue où je me suis placé pour aborder le rôle intellectuel de Josef Breuer – dans son incidence sur la formation du psychanalyste – est étranger à Hirschmüller. Mais la documentation qu'il nous livre avec largesse aurait permis d'étoffer davantage mes argumentations, en particulier en ce qui concerne le cas Anna O. et les *Études sur l'hystérie*. Un point de mon texte doit être cependant amendé à la lumière de ces recherches. La légende répandue par Freud et amplifiée par Jones à propos de la terminaison (prématurée) du traitement d'Anna O. doit être dénoncée sans complaisance. Bien au contraire, Breuer a mené le traitement de sa patiente au point d'achèvement dont il était capable.

• HIRSCHMÜLLER, Albrecht : (1978) *Josef Breuer*, traduit de l'allemand par Marilène Weber. – Paris, PUF, collection Histoire de la Psychanalyse, 1991, in-8°, 471 p., illustr.

Le lecteur intéressé trouvera dans l'ouvrage cosigné avec Antoine Sarkis (1993, I^e Partie, pp. 11-78) un démontage de la légende, et une restitution de ce qui s'est passé, à partir d'archives secrètes inconnues de Jones et de Hirschmüller. Seul Alexander Grinstein en avait soupçonné l'existence avant nous, et en avait exploré une partie, mais non pas celle qui se rapporte à Anna O.

• AZAR, Amine & SARKIS, Antoine : (1993) *Freud, les Femmes, l'Amour*, préface de Gérard Mendel. – Nice, Z'édicions, collection Psychanalyse & Co., in-8°, 213 p.



* Amine A. AZAR, Collège des hautes études psychanalytiques, B.P. 233, 75264 PARIS, cedex 06.

104

Argument

Peut-on éviter une appréciation émiétée de la contribution de Josef Breuer (1842-1925) ? La thèse avancée appartient à l'analyse institutionnelle, envisagée au double point de vue de l'originnaire et du prototypique. Elle conduit à une réévaluation globale du rôle de Breuer dans son incidence sur la formation du psychanalyste. Plus précisément, elle aboutit à découvrir en Breuer le modèle du superviseur.

Il suffira de renverser les termes, et de faire de Breuer un superviseur modèle, pour être aussitôt en mesure d'illustrer la grande maxime de la supervision, à savoir le devoir de réserve sous trois de ses aspects : (a) la non-ingérence ; (b) la méfiance spéculative ; et (c) la défiance envers l'écriture. En corollaire, deux écueils sont signalés : (d) la confusion de rôles entre maître, didacticien, et superviseur ; et (e) le sentiment hallucinatoire de la dette intellectuelle. Pour partie, l'argument est étayé sur un rapprochement avec Socrate, dans son affinité au poisson-torpille et son alettrisme.



Le purgatoire de Josef Breuer n'est pas encore terminé. Sa durée dépend d'une série de facteurs, dont on pourrait dénombrer quelques-uns.

105 Une part revient sans conteste aux éditeurs. En mettant à notre disposition les *Études sur l'hystérie* (1895), ils intervertissent généralement l'ordre des signataires. Quelles que fussent leurs raisons, publicitaires ou de commodité, l'impression produite tend à minorer la contribution de Breuer.

Une autre part revient aux psychiatres pour qui l'histoire de leur discipline est devenue une langue morte. Ceux qui ont renié l'héritage de Charcot, refoulé Pierre Janet hors de la Salpêtrière, et relégué A. Binet dans un laboratoire de psychologie physiologique, ne conservent aucun motif de s'intéresser à Breuer.

Viennent enfin les psychanalystes, avec une extrême bonne conscience, nous rappeler quelques faits avérés. Pour que ces *Études sur l'hystérie* vissent le jour, Freud n'a-t-il pas dû forcer la main à Breuer ? La discorde ne s'était-elle pas installée entre les signataires avant même la sortie du livre de presse ? Et, dans les années subséquentes, Breuer ne s'est-il pas totalement désintéressé de la naissance et des développements de la psychanalyse ? En revanche, Freud n'a-t-il pas toujours reconnu publiquement sa dette envers Breuer, et à cet égard, si un reproche devait être formulé, ne serait-il pas d'avoir surestimé sa dette plutôt que le contraire ? [10a] [14a].

Ceux, parmi les psychanalystes, qui se sont préoccupés d'évaluer la contribution de Breuer, se sont généralement satisfaits de l'étiquette de « précurseur ». Suffisamment vague pour caractériser le mérite, elle tient quitte du moins de la révérence. Elle permet enfin de recourir à l'exercice scolaire bien connu de la confrontation des doctrines terme à terme [10b] [20] [22]. Mais il paraît souhaitable de trouver une autre manière d'évaluer la contribution de Breuer, qui puisse nous éviter l'imprécision et l'émiettement. Qui puisse nous permettre de formuler une appréciation précise, fondée sur une appréhension globale de son rôle effectif.

Le point de vue de l'analyse institutionnelle pourrait remplir les conditions exigées, s'il était mis en conformité avec l'esprit de la psychanalyse. La tâche n'est pas impossible. Il se trouve, en effet, que la notion de « précurseur », si critiquable pour l'épistémologue, a son répondant dans la doctrine psychanalytique – songeons aux précurseurs de l'objet –, qu'une [106] grande rigueur caractérise. Précurseur se traduit dans le vocabulaire de la psychanalyse par modèle, et l'on en distingue deux sortes : le modèle originaire et le prototype. Illustrons brièvement chaque aspect à partir d'un survol

rapide des conditions de transmission de la psychanalyse [15].

La création de l'*International Psychoanalytical Association* (IPA), *circa* 1910, ne répondit pas aux attentes d'unification placées en elle. Deux scissions dramatiques éclatèrent coup sur coup. En 1913, Freud se rallia à l'idée de constituer un Comité secret de sauvegarde. Le port d'un anneau en fut le signe d'appartenance. Jones [10c], qui a révélé l'existence de ce comité secret, revendiquait la paternité de l'idée. Il l'avait conçue, disait-il, sur le modèle (prototypique) des paladins de Charlemagne, qui l'avaient fait rêver enfant. Quant à l'adhésion de Freud, elle semble procéder d'un autre modèle prototypique, la société secrète, ayant uni par serment Du Bois-Raymond, Brücke, Helmholtz et Ludwig, pour la promotion du scientisme [10d].

Le comité secret demeura actif une bonne dizaine d'années. Durant cette période, l'affermissement de l'IPA alla croissant, et la fondation des premiers Instituts de formation rendit cette évolution irréversible. Le comité secret n'eut plus à rendre, par la suite, que des services ponctuels. Rétrospectivement, le comité secret nous laisse une impression qui nous brouille avec la chronologie. Car il nous paraît avoir constitué pour l'IPA un modèle originaire. Et la même contradiction féconde qui a habité le comité secret (groupe de suiveurs ou association de pairs), restera à l'œuvre durant l'histoire à venir de l'IPA.

Autre exemple. En 1937, un libraire berlinois proposait à la princesse Marie Bonaparte un lot de lettres adressées par Freud, entre 1887 et 1902, à un certain Dr Wilhelm Fliess [9]. Elles furent publiées en édition expurgée en 1950, mais révélèrent qu'entre Freud et Fliess s'était établie une relation transférentielle comparable à celle qui se développe dans une cure psychanalytique. Or, depuis plusieurs décennies (*circa* 1920), le principe d'une analyse didactique avait été adjoint à la formation des aspirants, et devait compter dorénavant parmi les conditions d'habilitation à l'exercice de la psychanalyse [4] [15a]. La relation entre Freud et Fliess s'enrichit alors d'une signification nouvelle. Bien que, d'évidence, elle [107] ne puisse être assimilée à une analyse didactique au sens strict, mais par la puissante incitation à l'analyse personnelle

qu'elle a exercée sur Freud, elle a fini par nous paraître comme un modèle originaire [14b].

Lorsqu'en psychanalyse on parle de modèle originaire, ou de prototype, il ne s'agit nullement de dénoncer une sorte d'illusion rétrospective. Le rapport d'antécédent à subséquent ne définit pas le déterminisme psychique. En psychanalyse, le rapport de causalité se joue de la temporalité linéaire.

Une assise institutionnelle stable exige au moins trois supports. La plupart des sociétés de psychanalyse se sont contentées de ce minimum [21a], et l'ont quelquefois érigé en système, à l'exemple des Berlinoises et des Américains. Il est couramment désigné par l'expression de « système tripartite » de la formation psychanalytique [4a] [10a] [13a]. L'analyse didactique en est l'élément premier. Un programme d'études, où le cours magistral ne fait pas défaut, s'y associe à un moment donné du cursus. Le troisième élément sera notre troisième exemple, et nous ramènera justement à J. Breuer.

Parcourons la table des matières des *Études sur l'hystérie*. Le livre s'ouvre sur une « Communication préliminaire », fruit d'un compromis entre les deux signataires ; suit une série d'exposés de cas ; un chapitre de théorie, par Breuer ; et un chapitre sur la thérapeutique, de Freud.

La série des exposés de cas est remarquable par ses qualités littéraires et scientifiques, mais aussi par la part inégale qui y revient à chacun des auteurs. Un seul cas appartient à Breuer, mais c'est le premier de la série. La critique n'a pas omis de remarquer cette singularité, et de commenter abondamment le cas Anna O. de Breuer en ce qu'il a d'exemplaire et de proprement pionnier. S'il est le premier de la série, c'est bien parce qu'il fut réellement l'initiateur de toute l'entreprise. Mais s'il est le seul cas de Breuer, c'est que celui-ci s'était juré, au moment où il décidait d'interrompre le traitement, de ne plus s'occuper de ce type de malades. L'histoire anecdotique a eu beaucoup à révéler depuis, sur chacun des protagonistes [5] [10e] [22]. Passé cette période de recherche fébrile, un regard plus détaché doit maintenant nous être [108] permis. Au lieu de nous arrêter sur les supposées inhibitions de Breuer, nous pourrions plutôt nous intéresser au rôle effectif qu'il joua auprès de Freud. Il fut l'initiateur, le mentor, entend-on affirmer. Il vaudrait mieux

dire : *le superviseur*. Ce dernier terme serait plus approprié au domaine concerné.

La supervision est justement le troisième support de l'assise institutionnelle de la psychanalyse, et il y a tout lieu d'attribuer à Breuer le titre de superviseur originaire. De la même manière que l'on a pu considérer Fliess comme modèle du sujet supposé savoir [14c], on pourrait considérer Breuer comme modèle du superviseur.

Il y a encore mieux à faire. Renversons les termes, et concédons provisoirement à Breuer le titre de superviseur modèle. Par ce moyen, une voie nous est offerte d'engager une recherche nomothétique à propos de la supervision. La confrontation empirique restera discrète, mais ne sera pas perdue de vue [2] [13] [15] [21].

Si le cas de Breuer était monté en exemple, la première règle du superviseur, sa règle d'or pourrait-on dire, serait de prendre pour maxime le *devoir de réserve*.

À ce point de vue, pas n'est besoin de spéculer sur les raisons de Breuer d'avoir interrompu le traitement d'Anna O., ni d'avoir décidé de ne plus prendre en traitement des hystériques. Par exception, la cause sera ici moins importante que l'effet. Or, Breuer dirigea dorénavant ce type de patientes soit vers la clinique de Kreuzlingen, ou bien vers Freud. Avec ce dernier, il fit mieux. Non seulement il le mit au courant du cas Anna O. et l'examina longuement avec lui sous toutes ses facettes [10f], mais il resta à sa disposition pour discuter des cas que Freud avait en traitement [10g]. Le devoir de réserve trouve ainsi à s'illustrer d'une première manière par l'abstention du superviseur de s'impliquer directement dans le travail de l'aspirant. Du fait que Breuer s'était abstenu de prendre en traitement des hystériques, Freud et lui ne pouvaient entrer en concurrence sur le même terrain. Du fait que Breuer renonçait à une position doctorale à propos des hystériques, le traitement des malades supervisées n'était point menacé d'ingérence thérapeutique intempestive [4b] [12b] [13b] [21b]. Le corollaire de la règle d'or est donc [109] que la position de superviseur diffère de celle du maître, et qu'il n'y a probablement pas davantage à les confondre [12c] [13c] [15b] [21c].

Le devoir de réserve trouve à s'illustrer chez Breuer d'une deuxième manière. On connaît, les griefs dont Breuer fut l'objet. Il n'a pas

adhéré d'emblée aux spéculations de Freud, a fait valoir constamment les droits de la critique, et fut paraît-il versatile dans ses appréciations. On lui fait grief, en somme, de « n'avoir pas accepté de jouer à la maman avec Freud » et de ne pas l'avoir appelé lui aussi « mon Sigi en or » (*mein goldener Sigi*) [10h]. Mais le chapitre des griefs n'appartient pas en propre à l'histoire des idées, où on ne l'y rencontre que par l'effet d'une interpolation. Une meilleure approche de l'attitude de Breuer envers Freud écarterait les griefs par pragmatisme. Le point essentiel serait, en effet, de connaître la nature de l'action exercée par Breuer sur la créativité de Freud.

Il est bien connu que la décennie 1888-1898 a été exceptionnellement fertile chez Freud. Sa tête avait été en ébullition quasi continue [20]. Or, l'on ne sait pas que Breuer se soit jamais opposé à l'expression des idées de Freud, ou qu'il ait essayé en quelque façon d'étouffer ou de brider seulement son effervescence. Au contraire, il n'est pas interdit de penser que l'attitude réservée de Breuer ait été bénéfique. Elle a bien pu favoriser, stimuler même, la créativité de Freud. En, un mot, la réserve de Breuer a bien pu jouer un rôle heuristique [21d], qui n'est pas sans exemple.

Songez à Socrate, et pour être plus précis, songez, à ce passage du *Ménon* (80a-80b), où Socrate est comparé, à une torpille – *narkè* en grec. Le contact de ce poisson provoque une torpeur. Il engourdit comme un narcotique, ou encore comme le doute heuristique instillé par Socrate dans l'âme de son interlocuteur. Doute salutaire, puisqu'il est le moteur de la quête du savoir à la manière de Socrate.

Revenons à Freud. On suppose que ses expériences avec la cocaïne prirent fin en 1887. Il n'en est pourtant rien [3a]. Plusieurs indices dispersés dans *L'Interprétation des Rêves*, dont le rêve dit de « L'injection faite à Irma », attestent qu'elles se prolongèrent au moins jusqu'à 1895, la date de publication des [110] *Études sur l'hystérie*. Nous tenons, par conséquent, une séquence probablement déterminante, alternant une phase de narcose avec une phase fébrile ou exaltée : Breuer et la cocaïne. Si l'hypothèse est bonne, si Breuer et la cocaïne sont solidaires, nous nous expliquerions plus aisément le renoncement simultané de Freud à l'un et à l'autre – de même qu'à l'hypnose.

Le devoir de réserve trouve encore à s'illustrer chez Breuer d'une troisième manière, en se rapportant à l'écriture. Rien ne saurait mieux y introduire que la présentation des *Études sur l'hystérie* par James Strachey pour le deuxième volume de la *Standard Edition*. Dans la troisième section de cette présentation, Strachey se proposa de passer en revue les divergences doctrinales entre les deux signataires. Ce faisant, nous voyons croître son embarras, pour culminer en abordant la pulsion sexuelle. Strachey croyait savoir [10i] que la position de Freud était plus radicale que celle de Breuer: Il croyait savoir que Breuer avait joué au timoré, et Freud à l'intrépide. Mais en tant que traducteur, il était bien placé pour constater le contraire. La lettre du texte des *Études sur l'hystérie* trompait ses attentes. Nulle part dans cet ouvrage Freud n'exprime la position radicale qu'on lui a connue ultérieurement. En revanche, on rencontre sous la plume de Breuer deux dissertations vigoureuses sur le rôle essentiel de la pulsion sexuelle dans l'étiologie des névroses [2a]. Voici une phrase imagée et frappante: « La grande majorité des névroses graves chez les femmes ont leur source dans-le lit conjugal » [2b]. Cette phrase figure dans les *Études sur l'hystérie*, mais elle n'est pas de Freud. Strachey la cite. On s'attendrait à voir l'effondrement de sa conviction première. Nullement. Lui, le fétichiste de la lettre, ajoute sans ciller : nous avons le devoir de regarder derrière les mots imprimés. Pour tout autre que Strachey ce serait une phrase banale et sans conséquence, mais pour lui c'est un suicide intellectuel. L'histoire du mouvement psychanalytique a ses légendes, lesquelles engendrent, comme on le voit, leurs propres martyrs. En réalité, les supposés martyrs sont des bourreaux du sens. Ils torturent la lettre jusqu'à lui faire avouer ce que bon leur semble. Qui protégera la lettre contre leurs manigances ? Socrate, par [111] exemple, désespéra du remède et renonça résolument à l'écriture.

Peu nombreux sont les historiens qui se sont préoccupés de l'aletrisme de Socrate. Le mot même d'aletrisme n'a d'ailleurs pas encore cours. Sur cette question notre documentation se limite au Phèdre de Platon, et à la *Lettre VII*,

apocryphe mais néanmoins précieuse malgré sa teinture néo-pythagoricienne [17] [18] [19a].

On considère que l'aletrisme de Socrate s'est forgé au contact 'des sophistes [17a]. Parmi ses disciples, ce sont les Cyniques qui semblent y avoir été les plus réceptifs, et parmi eux Diogène de Sinope tout particulièrement, que Platon surnommait un Socrate devenu fou. Quant à Platon, il pose à cet égard un problème épineux, soulevé il y a quelques décennies seulement, mais qui demeure toujours virulent [19]. Le procès qu'instruit Socrate contre l'écriture repose sur une série d'arguments rapportés par Platon dans le *Phèdre*. Ces arguments sont bien éloignés de notre mentalité, où la valorisation de l'image et de l'écriture est effrénée. Ils pourront donc, paraître étranges, et exiger de nous certains efforts d'accommodation.

Il faut partir du *logos* – le discours. Il est assimilé à un être vivant engendré. Parler devient une affaire de famille [17b] d'une nature particulière. Le locuteur est assimilé au géniteur, et l'énoncé à un faible enfant réclamant assistance. Ainsi, quelqu'un répond de la parole vive, nommément celui qui l'a proférée – son géniteur.

L'inscription du discours sous forme d'écriture est une action criminelle. Elle équivaut à un parricide parce qu'elle permet au discours de signifier abstraction faite de son garant et protecteur naturel. Elle est d'abord épitaphe, et commence toujours par dire : « ci-gît le locuteur ». Mais l'écriture paye cher son forfait, car elle émancipe un enfant immature. En supprimant la seule instance capable de répondre légitimement du discours, l'écriture l'expose sans remède à toutes les sollicitations des interprètes.

Le second argument se rapporte à l'auditeur. Tandis que la parole vive s'adresse à une personne déterminée, l'écrit s'adresse indistinctement à n'importe qui, comme une lettre [112] sans suscription, ou une parole lancée à la cantonade. Sans destinataire précis le risque est de ne pas avoir de destinataire du tout. Cet argument est solidaire du suivant, et on ne saurait l'en détacher sans l'artifice de l'exposition. Le troisième argument repose sur la distinction entre *mnèmè* et *hypomnèsis* (275a). Il n'y a pas de termes modernes qui puissent rendre avec fidélité cette distinction. Elle appartient à un univers mental trop étranger au nôtre, et l'on est assuré de la trahir à vouloir l'appivoiser par des à-peu-

près. Au lieu de l'attirer vers nous il faudrait faire l'effort d'aller vers elle. Par *hypomnèsis* il faut entendre une technique particulière d'enregistrement, pouvant donner lieu à une restitution invariable, à la répétition infinie du même. Par *mnèmè*, il faut entendre un processus de découverte et d'apprentissage, sous forme de remémoration, dépendant d'un dispositif précis. Il est postulé au départ que l'objet du savoir est un objet interne, imparti à tout un chacun. Mais le posséder ne veut pas dire le connaître, car il est hors de portée de l'effort solitaire. Seule la relation pédagogique permet de s'approprier le savoir que l'on possède, au cours d'un processus long et laborieux [19b]. Le modèle n'en est pas la classe d'école, qui suppose un maître prononçant un cours magistral devant des élèves écrivant sous sa dictée. Dans le maître, Socrate considère le guide, l'éveilleur, le tuteur, et, dans l'élève, l'aspirant à la sagesse. La relation pédagogique, entendue selon Socrate, ne peut s'instaurer dans une classe. Elle est élective : un maître et un élève – le processus de formation réclamant l'accommodation de l'un au rythme d'assimilation de l'autre.

L'écriture, en revanche, procure un semblant de connaissance, car c'est une connaissance sans instruction. Nous avons d'ailleurs conservé le discrédit envers ce qui s'appelle connaissance livresque. L'aspirant à la sagesse a besoin d'être éveillé et dirigé par la parole du maître. Placé devant un écrit, il aura beau interroger les caractères, ils demeurent figés dans leur pose solennelle et drapés de leur silence (275d). L'erreur serait de concevoir l'acquisition des connaissances sur le modèle de la gestion des stocks de marchandise, comme procéderait un informaticien. Rien n'aura été compris à la maïeutique socratique tant qu'elle aura été détachée du procès intenté à l'écriture.

[113] La relation analytique, surtout lorsqu'il s'agit d'une analyse didactique, est non moins étrangère à la maïeutique socratique que la relation pédagogique instituée par notre système scolaire. La confusion en ce domaine est telle, qu'il pourrait paraître opportun de rappeler les fonctions de l'analyse didactique dans les termes propres de Freud, ainsi qu'il s'en est expliqué dans la septième section de son essai sur « L'analyse avec fin et l'analyse sans fin » (1937c) [8a].

Pour des raisons pratiques, dit Freud, l'analyse didactique de l'aspirant ne saurait être que brève et incomplète. L'échantillon d'analyse auquel il aura à se prêter est destiné à lui procurer d'abord la preuve de l'existence de l'inconscient, ainsi qu'une certaine familiarité avec le processus du refoulement, et à lui démontrer l'adéquation de la technique psychanalytique à son objet. L'effet escompté est que les processus de remaniement du moi de l'aspirant eussent reçu au cours de cette tranche d'analyse une incitation (*sic*) suffisante pour se poursuivre en lui ultérieurement. Cette incitation venant à s'esouffler, le seul recours serait de retourner, sans fausse honte [8b], sur le divan pour recevoir une incitation nouvelle. La périodicité quinquennale semble à Freud un optimum [8c].

Il reste à élucider un dernier point, que Freud n'aborde pas. Formulée en termes aristotéliens, la question serait de repérer le « lieu naturel » du déroulement de l'analyse personnelle. Nous savons que ce n'est pas le divan. Freud est là-dessus formel, le divan est un simple adjutant. L'analyse personnelle de l'aspirant ne se déroule pas sur le divan ; elle y reçoit seulement une incitation. Nous savons par ailleurs que le fauteuil ne lui convient pas plus. Il est, pourrions-nous dire, le siège de l'attention flottante, et ne saurait servir à la fois deux maîtres. Mais encore ? Freud lui-même semble nous mettre en quelque sorte sur la voie par les nombreuses références et les allusions voilées qu'il ne cesse de faire à Ferenczi tout au long de son texte. Non sans raison, puisque d'importantes initiatives touchant les problèmes de formation lui sont dues [6] [15c]. Mais il y a plus. Certes, Ferenczi a accompli avec Freud deux tranches d'analyse de trois semaines chacune, en 1914 et 1916 [10j]. Toutefois, ce ne sont pas ces transits sur le divan qui sont emblématiques de l'analyse personnelle de Ferenczi. Jones, qui est une mine de renseignements, nous [114] a révélé l'essentiel. L'analyse personnelle de Ferenczi s'effectuait par écrit [10k], et c'est bien ce dont témoigne son admirable Journal clinique [6], qui est son ultime contribution à la psychanalyse.

Ferenczi, ce faisant, se retrouvait en la bonne compagnie de Freud. Il est notoire que l'analyse personnelle de Freud s'effectuait par le canal de l'écriture. Selon Anzieu [1a], toutefois,

il faudrait invoquer ici l'idiosyncrasie. Le choix de l'écriture serait spécifique dans le cas de Freud à cause de sa constellation familiale singulière, des réseaux linguistiques où il fut très tôt précipité, et des circonstances exceptionnelles entourant la fondation de la psychanalyse. Ferenczi n'est pourtant pas le seul exemple à s'inscrire en faux contre l'argumentation d'Anzieu. Parmi les proches de Freud on pourrait citer Theodor Reik, et parmi nos contemporains Conrad Stein, pour ne prendre que les exemples les plus saillants. Finalement, comme l'a exprimé incidemment Valabrega, l'écriture serait à envisager comme l'instrument privilégié de l'analyse personnelle [21e] ou, mieux encore, comme son lieu naturel – vers lequel elle tendrait irrésistiblement.

En conséquence, rien ne saurait, à cet égard, être plus trompeur que d'assimiler l'analyse personnelle, convoyée électivement par l'écriture, à la maïeutique socratique, conditionnée par la parole vive [21f]. En revanche, la maïeutique socratique paraîtrait proche parente de la supervision, si l'on voulait bien concevoir en Breuer son modèle : réluctance à l'écriture, circonspection heuristique, électivité des rapports. Il n'est pas besoin d'insister sur ce dernier point, dans la mesure où l'expérience a démontré combien peu les supervisions collectives ont donné de satisfaction [12d] [13d] [15c] [21g]. La circonspection heuristique a déjà été évoquée à propos de la séquence narcose/exaltation, que l'on rencontre couramment dans les processus créatifs. La réluctance à l'écriture de Breuer, enfin, est l'une des rares choses que l'on sache de lui avec certitude. Sans l'insistance obstinée de Freud, Breuer n'aurait rien rédigé sur l'hystérie, et le cas Anna O. ne nous serait point parvenu.

Il est une autre leçon encore à recueillir des relations entre Breuer et Freud, dans ce qui se rapporte à la dette. On sait [115] que Breuer a aidé Freud pécuniairement à une époque où celui-ci en avait eu cruellement besoin. En 1884, la dette s'élevait déjà à 1500 florins [10m], somme qui a vraisemblablement doublé dans les années suivantes. En 1898, lorsque Freud fut en mesure de rembourser quelque chose, il estimait sa dette totale à 2300 florins. Il se passa alors entre le débiteur et le créancier une suite de quiproquos sans doute dans le genre du vau-

deuille, mais que le débiteur fut loin de goûter. La relation qu'il en donne à chaud dans une lettre à W. Fliess [9a] [10n] est un chef-d'œuvre d'incohérence, où un immense dépit se donne libre cours. Il faut se souvenir que les sentiments de Freud envers Breuer s'étaient irrémédiablement dégradés à la charnière des années 1895-1896. La rupture quasi totale semble dater de février 1896. Au cours des années suivantes, Freud n'a plus eu que de dures paroles envers Breuer [10p]. La décision de rembourser en partie sa dette est apparue chez Freud dans ce climat de malveillance. Breuer l'avait obligé, et Freud se sentait contraint de le désobliger. On sait que ce fut en pure perte. Breuer était un homme foncièrement bon [10q], et qui n'a jamais cessé de se montrer accommodant avec Freud [10n]. Mais, concernant la dette, il s'est montré intraitable, opposant à Freud une fin de non-recevoir très ferme. Freud, de son côté, était à la torture. En 1900, il narre à Fliess un « acte manqué » révélant intacte l'intensité de son ressentiment [9b]. J. Masson a identifié la reprise de ce récit dans la *Psychopathologie de la vie quotidienne* (1901b) [7a]. Par la suite, Freud eut quelquefois l'occasion de raconter les débuts de la psychanalyse, et de faire référence à la contribution de Breuer. Selon les périodes, et selon l'audience, ses appréciations ont varié. On peut bien dire que Freud croyait connaître avec précision la somme d'argent qu'il devait à Breuer, mais non pas le montant exact de sa dette intellectuelle. Je ne sais s'il faut soupçonner Freud d'ingratitude, et s'il faut aller lui chercher des circonstances atténuantes dans son fantasme originaire bien connu : « Je ne suis le fils de personne, mais bien l'enfant de mes propres œuvres écrites. » La position de Breuer, en revanche, ne peut que nous intriguer.

Suivant lui, Freud ne lui devait rien – ce qu'il faut non seulement entendre par rapport au numéraire, mais probablement aussi par rapport à la dette intellectuelle. La discrétion [116] de Breuer sous ce dernier rapport est un fait sans exemple dans un milieu assourdi par la clameur des querelles de priorité. Breuer a vécu jusqu'en 1925. Il a vu la notoriété de Freud croître et atteindre la célébrité internationale. Nous savons qu'il s'en est réjoui sans mélange, mais nous savons surtout qu'il n'y a revendiqué aucune part personnelle et la bonté de cœur de

Breuer pourrait être de nouveau invoquée, mais l'explication, avouons-le serait un peu courte. L'on oublie trop facilement que Breuer avait la tournure philosophique. En tout cas la philosophie était son violon d'Ingres, et un cœur généreux n'est pas nécessairement dépourvu de finesse épistémologique. L'attitude de Breuer envers la dette intellectuelle de Freud a bien pu être une position épistémologique. Il est, en effet, possible de l'entendre de cette manière : la propriété privée des idées n'est qu'une extravagance. Autrement dit, la dette intellectuelle, quelque vif que nous en ayons parfois le sentiment, n'est pas du domaine du réel. Serait-elle alors une hallucination, ou tout simplement une valeur fiduciaire au sens strict ? L'attitude de Breuer, si elle s'avérait inspirée d'une position épistémologique résolument arrêtée, ouvrirait un nouveau champ de recherches.

L'histoire des idées, du moins en certaines mains, se réduit à une procédure de vérification des titres de propriété. Grâce à Breuer, et dans une certaine mesure ajouterai-je à son exemple, il a été possible de suivre ici une toute autre voie. ▣

Amine A. AZAR



REFERENCES

- [1] ANZIEU D. (1975) : *L'Autoanalyse de Freud et la découverte de la psychanalyse*, Paris, PUF, 2 vol. à pagination continue, (a) tome 1, pp. 282-283.
- [2] BREUER J. & FREUD S. (1895) : *Études sur l'hystérie*. trad. de l'allemand par A. Bernan. – Paris, PUF, 1956. *S.E.*, tome 2, trad. anglaise et présentation par J. et A. Strachey. Dans *G. W.*, tome I, [117] la contribution de Breuer est censurée. (a) Trad. fr., pp. 159, 174-175 et 199-201. (b) Trad. fr., p. 200.
- [3] BYCK R. (ed.) (1975) : *Cocaine Papers by S. Freud*, notes to this edition by A. Freud. – New York: New American Library, Meridian. Une traduction française a été publiée à Bruxelles, aux éd. Complexe, en 1976 (distribution PUF). (a) Éd. américaine, p. 205sqg. ; éd. belge, p. 188sqg.

- [4] COLLECTIF, (1930) : *On Forme des Psychanalystes, Rapport original sur les dix ans de l'Institut Psychanalytique de Berlin (1920- 1930)*, préface. de S. Freud, présentation de F. Colonomos, Paris, Denoël, 1985. (a) pp. 84-86, 126 et 134. (b) pp. 15 et 149-150.
- [5] ELLENBERGER H. (1972) : L'histoire d'Anna O. : étude critique avec documents nouveaux, in *L'Évolution Psychiatrique*, tome 37, fascicule 4, pp. 693-717.
- [6] FERENCZI S. (1985) : *Journal Clinique (janvier-octobre 1932)*, trad. de l'allemand par le groupe de traduction du Coq-Héron. – Paris, Payot.
- [7] FREUD S. (1901b) : *Psychopathologie de la Vie Quotidienne*, trad. fr. de S. Jankélévitch, rééd. Petite Bibliothèque Payot, 1968. (a) S.E., VI, pp. 137-138 ; trad. fr., pp. 146-147.
- [8] FREUD S. (1937d) : L'analyse avec fin et l'analyse sans fin, G.W., 16 : 59-99 ; S.E., 23 : 209-253 ; trad. franç. dans *Résultats, Idées, Problèmes*, P.U.F., 1985, tome 2, pp. 231-268. (a) pp. 262-265. (b) p. 265. (c) *id.* p. 265.
- [9] FREUD S. (1986) : *The Complete Letters of S. Freud to W. Fliess 1887-1904*, transl. and edit. by J.M. Masson, Cambridge (Mass.), The Belknap Press of Harvard University Press. (a) Lettre du 16 janvier 1898, p. 294. (b) Lettre du 20 mai 1900, pp. 415-416.
- [10] JONES E. (1953-1957) : *La Vie et l'Œuvre de Sigmund Freud*, trad. de l'anglais par A. Berman (tomes 1 & 2), et L. Flournoy (tome 3). – Paris, P.U.F., 3 volumes, 1958-1969. (a) Tome 1, p.245. (b) Tome 1, pp. 301-304. (c) Tome 2, p. 162sq. (d) Tome 1, p.45. (e) Tome 1, pp. 246-249. (f) Tome 1, p.249. (g) Même page. (h) Tome 1, p. 3. (i) Tome 1, pp. 276 et 280sq. (j) Tome 2, p. 172. (k) Tome 2, pp. 86-87. (m) Tome 1, pp. 68 et 177. (n) Tome 1, p. 77. (p) Tome 1, p. 281 ; à noter cependant une erreur de Jones rectifiée par J.M. Masson [7], p. 234, note 3. (q) Tome 1, p. 184.
- [11] LAPLANCHE J. (1987) : *Nouveaux Fondements pour la psychanalyse, la séduction originaires*. – Paris, PUF. Pour l'originaires et le prototypique, *passim*.
- [12] LBOVICI S. & SOLNIT J. (dir.) (1980) : *La Formation du Psychanalyste*, traduction française par L. Green. – Paris, PUF, 1982. (a) pp. 56 et 204 210. (b) p. 34. (c) p. 67. (d) p. 146.
- [13] MANNONI M. (1988) : *De la Passion de l'être à la « folie » de savoir*. – Paris, Denoël. (a) pp. 101, 102 et 140. (b) pp. 163-166. (c) pp. 103 et 116. (d) p. 128.
- [14] MANNONI O. (1967) : L'analyse originelle, in *Les Temps modernes*, juin 1967, n° 253, repris dans *Clefs pour l'imaginaire, ou l'Autre scène*, Paris, Seuil, 1969, pp. 115-130. (a) pp. 118-119. (b) p. 75. (c) pp. 115, 120-121, 124 et 130.
- [15] PERRIER F. (1970) : Histoire critique des institutions psychanalytiques, in *Topique*, n° 2, février 1970, pp. 55-82. (a) p. 75. (b) p. 75. (c) pp. 66, 72-73, et 80-81.
- [16] PLATON : *Ménon ou de la vertu*, trad. L. Robin, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1950, tome I, pp. 513-557.
- [17] PLATON : *Phèdre ou de la beauté*. – *Id.*, tome 2, pp. 9-82. Cf. aussi la nouvelle édition procurée par Luc Brisson, collection GF, Flammarion, 1989. Elle reprend « La pharmacie de Platon » (1968), de J. Derrida. (a) Collection GF, pp. 56-59 et 308-311. (b) *id.*, pp. 271sq. et 352sq.
- [18] PLATON : *Lettre VII*. – *Id.* tome 2, pp. 1184-1224. Cf. aussi la nouvelle édition des Lettres, procurée par Luc Brisson, collection GF, Flammarion, 1987.
- [19] RICHARD M.-O. (1986) : *L'Enseignement oral de Platon, une nouvelle interprétation du platonisme*, préface de P. Hadot. – Paris, éd. du Cerf. (a) pp. 50-64. (b) pp. 61-62.
- [20] STEWART W. (1969) : *Psychoanalysis : the First Ten Years 1888-1898*. – London, G. Allen & Unwin.
- [21] VALABREGA J.-P. (1979) : *La Formation du Psychanalyste : esquisse d'une théorie*. – Paris, Belfond. Recueil d'articles datant de 1969-1977. (a) p. 13. (b) p. 114. (c) p. 77. (d) pp. 24-25. (e) p. 100. (f) pp. 29-54. (g) pp. 80 et 113.
- [22] VICHYN B. (1989) : « Josef Breuer », in *Psychanalyse à l'Université*, 1989, tome 14, n° 53, pp. 93-102. Article synthétique, que la présente étude est destinée à compléter.



Attribution – Non commercial – No derivative works

Justificatif de diffusion sur le site ashtarout.org
www.ashtarout.org/handle/123456789/228
 Mis en ligne le 12 août 2014

